

**PV de la réunion du
Conseil Consultatif Pôle Énergie de Habay
01 septembre 2015**

Membres présents		Mail
Marc Antoine	Citoyen	marc.antoine@skynet.be
Philippe Coton	Délégué du groupe Vouloir	pcoton@hotmail.com
Michel Gillard	délégué du groupe IC	m.gillard@skynet.be
Benjamin Godfrin	Citoyen	godfrinb@gmail.com
Nathalie Monfort	Echevine	nathalie.monfort@commune-habay.be
Pascal Perard	Citoyen	pperard@mobistarmail.be
Pierre Stassart	Coopérative Lucéole	pierre.stassart@luceole.be
Damien Verger	Citoyen	damienverger@hotmail.com
Membres excusés		Mail
Marc Ancion	Citoyen	m.ancion@implaprovidence.be
Yves Storder	Projet énergie Anlier	y.storder@skynet.be
Membres absents		
Françoise Mangili	Citoyenne	f.mangili@province.luxembourg.be
James Wolff	Citoyen	James.wolff@a2conseils.be

PV de la réunion précédente :

Accepté à l'unanimité, aucune remarque n'a été formulée dans le délai de 8 jours.

Ordre du jour :

1. Convention des Maires : Finalisation du Plan d'action.
2. Information-débat sur l'intermittence dans les productions électriques durables.
3. L'Hydrolienne CIEX (première mondiale à Pierrard 27 août 2015)
4. Le point sur les projets « énergie » de la commune
5. Les suites de nos actions et projets
6. Agenda des prochaines réunions

1. Convention des Maires : Finalisation du Plan d'action.

Le conseil communal a adopté le principe de la ratification de la « Convention des maires ». Un plan d'action communal doit accompagner cette ratification. La CCPEH a travaillé sur ce plan préparé par Mr Conrotte du PEP'S Lux. Le 22 septembre 2015, ce projet de plan d'action sera discuté avec le Collège communal. Ensuite ce plan d'action sera adopté par le Collège et soumis à l'approbation du Conseil communal. La Convention des maires pourra alors être signée. Nous espérons que cette rencontre avec le Collège sera l'occasion d'un débat sérieux.

Question : Le plan d'action porte sur une réduction de 20% des émissions de CO2 entre 2006 et 2020, faut-il se limiter à cette réduction ou proposer des mesures visant 50% en 2030 comme la Province le préconise ?

Nous proposons de nous en tenir aux objectifs de 2020 mais dès la signature de la convention, de nous mettre au travail pour préparer le plan d'action suivant avec 2030 pour horizon.

2. Information-débat sur l'Intermittence dans les productions électriques durables.

Pour mémoire, nous y reviendrons en janvier.

3. L'Hydrolienne CIEX (première mondiale à Pierrard 27 août 2015)

Cette réalisation nous intéresse vivement et nous interpelle.

Le nom « hydrolienne » nous étonne car une hydrolienne est une machine immergée qui utilise notamment les forces des marées.

Il s'agit ici d'une roue à aube moderne, métallique. Elle permet de tirer profit des anciennes dérivations construites pour les moulins. Leur production doit être utilisée sur place. Il ne semble pas qu'il soit question ici d'un rotor avec aimants immergés.

Des questions se posent par rapport aux poissons, mais dans une région où de nombreuses retenues coupent les cours d'eau et empêchent la migration montante ou descendante, le problème se pose-t-il ?

Nous serions intéressés par une visite de cette réalisation à Pierrard. (Mme Monfort se renseigne). Des visites sont possibles à Poix st Hubert, à Anlier et à la Civanne.

Voici les différents articles de presse parlant de l'hydrolienne :

http://www.ciex.eu/fr_news.php?variable=accueil|News|Accueil|fr

http://www.tvlux.be/video/l-hydrolienne-nouvelle-source-d-energie_19711.html#.VeSL9SCBnOw.facebook

4. Les projets « énergie » dans notre commune :

- Grand réseau de chaleur. Cahier des charges en cours d'élaboration (Facilitateur)
- Petit réseau (Châtelet) ; Etude du bureau d'études en cours. Changement de combustible, les plaquettes sont remplacées par des pellets pour des raisons budgétaires, les coûts de génie civil sont plus importants que prévus (voir document transmis avec ce rapport).

- Au Pachis : l'auteur de projet pour le remplacement des radiateurs électriques est désigné. L'étude panneaux solaires et panneaux photovoltaïques est en cours.
- La désignation d'un éco passeur est en bonne voie et devrait intervenir rapidement, 4 personnes ont posé candidature.
- Engagement par la commune d'un gradué en construction qui sera chargé à mi-temps des questions énergétiques dans les bâtiments communaux et à mi-temps du service urbanisme, normalement prévu dans le courant 2016.
- Projet éolien :
 - Lucéole s'interroge sur les suites promises par la bourgmestre suite à l'interpellation de l'opposition lors du dernier conseil communal au sujet du comportement d'un des membres du collège vis à vis de la procédure en cours concernant le projet éolien de Lucéole. Le collège se positionne-t-il clairement en faveur de la participation citoyenne dans le processus de proposition et de prise de décision prévu au niveau communal (conseil consultatifs, enquête publique, respect des procédures d'instruction etc.) ?
 - Quelle suite le collège va-t-il donner à l'affirmation que les fichiers d'adresses des personnes ayant écrit à la commune dans le cadre de l'enquête publique circule un peu partout, ceci entachant la crédibilité de l'administration communale ?
 - La bourgmestre a annoncé en conseil communal qu'une suite serait donnée à ces questions. Nathalie Monfort informe qu'elle nous tiendra au courant de ces suites.

5. Les suites de nos actions et projets

- Actions écoles communales :
 - Les aménagements de l'école de Habay-la-Vieille sont engagés. Le plan d'action de la Convention des Maires tient-il compte de ces diminutions de CO2 ?
 - Que fait-on pour les autres écoles ? Nous allons nous intéresser aux écoles de Rulles et Orsinfang.
 - Nous allons contacter le chef d'école de Habay-la-Vieille pour lui proposer de participer à l'action « 0 watt ».
 (Rappel la lampe du garage vélo allumée en permanence).
- Toujours rien du côté du Parc naturel de la Forêt d'Anlier pour ce qui concerne les actions de sensibilisation de la population en matière d'émission de CO2, en particulier la sensibilisation des entrepreneurs et des agriculteurs.
- Présentation annuelle de notre travail à la population :
 - Organisation d'une soirée d'information avec présentation de notre travail de l'année.
 - Réserver la salle du Foyer entre le 23 novembre et le 10 décembre (Marc se renseigne)

- Recherche d'un film (Médiathèque) ou conférence de Mr Yves Marenne (ICEDD) suivi d'un débat animé. Intervention également possible de François Mélard pour le parlement citoyen climat.

6. Prochaines réunion du CCPEH.

22 sept. À 20h au Pachis avec le Collège communal.

6 oct.

10 nov.

1 déc.